



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

La Ville de Mont-Saint-Hilaire présente un budget 2022 orienté sur les engagements du nouveau conseil

Mont-Saint-Hilaire, le 14 décembre 2021 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire a présenté son budget 2022 le 13 décembre en séance extraordinaire du conseil municipal. Le budget équilibré s'élevant à 41 292 700 \$ est orienté vers la vie communautaire et une implication citoyenne accrue, vers des pratiques de plus en plus écoresponsables, vers un plan d'urbanisme durable ainsi que vers une saine gouvernance, selon les quatre grandes orientations du nouveau conseil municipal. Lors de cette même soirée, le Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022 à 2024 a également été présenté.

« Ce premier exercice de planification budgétaire a été très exigeant pour nous, en tant que nouveau conseil, a déclaré monsieur Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire. Nous sommes très fiers d'avoir déjà pu établir une base de travail pour les années à venir et de présenter à la population hilairemontoise un budget orienté sur nos engagements. Nous avons également tenu compte des enjeux reliés à la prochaine année budgétaire. »

Orientation 1 – Vie communautaire et implication citoyenne

Tout d'abord, le développement de la vie communautaire et de l'implication citoyenne se trouvent au centre des priorités du conseil. Il est prévu que cet engagement se traduira par l'établissement d'un budget participatif et d'un bureau d'initiatives citoyennes, ainsi que par l'élaboration d'un plan directeur des parcs et des espaces publics, d'un soutien à la culture et de l'amélioration de la plateforme d'inscription en ligne pour le loisir.

Orientation 2 – Pratiques écoresponsables

Ensuite, le conseil a pour objectif de favoriser des pratiques écoresponsables au sein de la gestion municipale, ce qui se traduit, entre autres, par l'amendement de la politique de gestion des surplus pour des fins de conservation des milieux naturels, par la proposition d'un programme pour la plantation de milliers de végétaux, par la réalisation d'un bilan des gaz à effet de serre, par les mises en place d'un plan d'action pour le climat et d'un plan de gestion sur la qualité de l'eau au bassin de la Gare, ainsi que par des travaux de stabilisation de la coulée au parc de la Gare et la promotion d'événements de loisirs écoresponsables.

Orientation 3 – Plan d'urbanisme durable

Une autre grande orientation du conseil sera de se pencher sur la question du Plan d'urbanisme durable et de mettre en application le programme de subvention du patrimoine immobilier. Une politique d'habitation, ainsi qu'un plan directeur sur la mobilité active seront également planifiés.

Orientation 4 – Gouvernance

Finalement, la gouvernance fera partie des grands objectifs du conseil municipal par l'élaboration d'une planification stratégique, des indicateurs de performance et d'un tableau de bord.

Taxation

L'indice des prix à la consommation du Québec étant à 5,02 %, au 31 octobre 2021, la Ville de Mont-Saint-Hilaire établira l'augmentation du compte de taxes pour le logement moyen évalué à 382 700\$ de 3,75 %. À titre d'exemple, pour un logement moyen, on peut donc s'attendre à une augmentation de 131 \$. Rappelons qu'en

2021, le taux de taxe foncière n'a pas été augmenté. Sur deux ans, l'augmentation se traduit donc par une augmentation de 1,86 % par année.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022 – 2024

La Ville prévoit investir un peu plus de 49 millions de dollars dans les 3 prochaines années. Voici le détail des investissements prévus dans les six catégories d'actifs du PTI 2022 – 2024.

Infrastructures	25 256 136 \$
Bâtiments	19 278 399 \$
Équipements et matériel roulant	2 142 636 \$
Parcs et espaces verts	1 194 697 \$
Terrains	756 643 \$
Équipements informatiques	399 000 \$

Pour les projets plus spécifiques à 2022, il est prévu l'instauration d'un budget participatif. Au niveau des investissements en infrastructures, des travaux de réfection de rues et de voirie sont à prévoir, notamment en lien avec le transport actif. Au niveau des bâtiments, des travaux sont prévus à la bibliothèque et à l'hôtel de ville. Les parcs et espaces verts se sont vus attribués des investissements dans certains parcs. Aussi, des investissements dans les équipements informatiques permettront, entre autres, d'améliorer la sécurité, tout particulièrement en mode le télétravail. L'acquisition de terrains pour fins de conservation demeure une priorité.

Consultez tous les détails du budget 2022 et du PTI 2021 – 2024 sur le site Internet de la Ville, sous les onglets *Services aux citoyens/Finances*.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de près de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Service des finances
Ville de Mont-Saint-Hilaire

Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca